

Particuliers

Passeport

Pour faire un passeport, il faut le demander dans une mairie équipée en présentant les documents nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement. Vous pouvez faire une pré-demande sur le site ants.gouv.fr. Le délai pour faire le passeport dépend de la période et du lieu.

- **Pour un majeur**
- [Première demande](#)
- [Renouvellement](#)
- [Passeport perdu](#)
- [Passeport volé](#)
- [Passeport en urgence](#)
- **Pour un mineur**
- [Première demande](#)
- [Renouvellement](#)
- [Passeport perdu](#)
- [Passeport volé](#)
- [Passeport en urgence](#)

Questions – Réponses

- [Combien coûte un passeport ?](#)
- [Peut-on obtenir un passeport gratuitement ?](#)
- [Peut-on avoir deux passeports ?](#)
- [Comment remplacer un passeport abîmé ?](#)
- [Peut-on encore voyager avec un ancien modèle de passeport ?](#)
- [Comment acheter un timbre fiscal ?](#)
- [La photo peut-elle être prise au guichet ?](#)
- [Comment obtenir un passeport "grand voyageur" ?](#)
- [Comment savoir où en est ma demande de passeport ?](#)
- [Comment savoir si mon passeport est biométrique ?](#)

[TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES](#)

Et aussi...

- [Carte d'identité](#)

Pour en savoir plus

- Conseils aux voyageurs
Source : Ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères
- Parafe : passage rapide des frontières
Source : Aéroports de Paris